

# RÉCOLTE

La récolte commence généralement huit ans après la plantation. Il faut environ trois ans pour couper l'ensemble des arbres d'une plantation. La huitième année, environ 30 % des arbres sont coupés; 45 %, l'année suivante; puis 25 %, la dixième année. Certaines entreprises possédant de grandes superficies peuvent couper la totalité des arbres d'un champ, la même année, puisque leur marché permet d'écouler les différentes hauteurs et catégories d'arbres.

## Période de récolte

La récolte des sapins baumiers doit commencer lorsque la température du jour tourne autour du point de congélation, la plupart du temps au cours des premiers jours de novembre. Avant cette période, le risque de chute prématurée des aiguilles augmente. La date du début de la récolte dépend également du nombre d'arbres à couper et du marché visé. Par exemple, pour une entreprise qui coupe peu d'arbres, il est possible de reporter la récolte pour assurer la fraîcheur des arbres. Toutefois, il importe de garder une marge de manœuvre puisque les conditions climatiques peuvent retarder les travaux.

Les sapins Fraser sont coupés avant les sapins baumiers en raison d'une meilleure capacité de rétention des aiguilles. Dans tous les cas, la période de coupe dure environ trois à cinq semaines. Habituellement, la coupe des arbres se termine vers la troisième semaine de novembre.

## Étapes de récolte

La récolte demande de l'organisation et des équipements spécialisés. Elle se divise en trois ou quatre étapes qui ont lieu en général le même jour.

1. Coupe
2. Secouage (facultatif)
3. Emballage
4. Transport vers la cour d'entreposage

### 1. Coupe

La coupe est l'étape la plus rapide. Les arbres sont coupés à l'aide d'une scie mécanique par le producteur ou un employé ayant suivi la formation en abattage manuel (voir fiche [Réglementation](#)). Selon les commandes, la personne coupe les arbres déjà classifiés (voir fiche [Classification des arbres](#)). Des scies mécaniques supplémentaires sont à prévoir en cas de bris.



Vidéo 1. Coupe des arbres



Équipement de protection individuelle lors de la récolte des arbres

Les arbres sont déplacés manuellement vers les chemins secondaires par une autre équipe de travail. Il faut un minimum de deux employés qui transportent les arbres pour un employé qui coupe.

Lors de la coupe des arbres, il est essentiel de porter l'équipement de protection individuelle approprié. Pour connaître les équipements requis et vous assurer que ceux-ci respectent les différentes normes, consultez la page 10 du guide [Abattage manuel, 2<sup>e</sup> édition](#) produit par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).



Déplacement manuel des arbres vers le chemin de travail

## 2. Secouage

L'étape du secouage consiste à agiter mécaniquement les arbres afin d'enlever les aiguilles mortes et les insectes qui pourraient s'y trouver. L'étape du secouage est facultative, mais elle devient une exigence lorsque les arbres sont exportés dans certains pays (voir fiche [Réglementation](#)). Cette opération s'effectue juste avant l'emballage. Les arbres sont secoués un par un durant une dizaine de secondes. Bien que cette étape supplémentaire augmente la manutention, elle permet de limiter le désagrément lié à la chute des aiguilles mortes.

Certaines entreprises utilisent plutôt un souffleur à main pour enlever les aiguilles mortes. Cette technique s'effectue juste avant la coupe. Elle requiert plus de temps que le secouage mécanique.



Vidéo 2. Secouage

## 3. Emballage

Cette étape consiste à emballer les arbres pour réduire leur diamètre et faciliter leur transport sans les endommager. En général, l'emballage se fait au champ à l'aide d'une emballuse à corde ou à filet. L'emballuse suit donc le chantier de coupe, dans les chemins secondaires où les arbres récoltés ont été rassemblés. Pour certaines entreprises, cette étape a plutôt lieu dans la cour d'entreposage. Dans ce cas, les arbres sont transportés du champ vers la cour sans être emballés.

L'emballuse est actionnée par la prise de force (ou *PTO* en anglais pour *power take-off*) d'un tracteur. Elle est équipée d'un treuil et d'un grappin qui tire l'arbre à travers un cône. Il existe plusieurs types de grappins : à pince, à chaîne et à fil de fer. Le grappin à pince est à privilégier puisqu'il cause peu de dommages au tronc contrairement aux grappins à chaîne ou à fil de fer qui exercent un effet d'étranglement. À la sortie du cône, un filet ou une corde emballent l'arbre pour maintenir les branches serrées. Le diamètre du cône des emballuses à filet varie de 45 à 65 centimètres (de 18 à 24 pouces), selon la taille des arbres à emballer. Pour répondre aux besoins de l'entreprise, plusieurs cônes sont parfois présents sur le même équipement. Les emballuses à corde ont un seul cône rétractable adapté aux diverses grosseurs d'arbres.



Grappin à pince



Grappin à chaîne



Blessure d'étranglement

L'achat d'une emballeuse à corde s'avère plus dispendieux, mais le coût de la corde est moins élevé. Il en coûte 0,15 \$/arbre pour emballer un sapin avec une corde et 0,50 \$/arbre avec un filet. En fin de compte, si le volume d'arbres le justifie, ce type d'emballeuse est plus avantageux. Aussi, les arbres emballés avec de la corde sont moins volumineux; une remorque peut donc en contenir un plus grand nombre favorisant ainsi une économie dans le transport. Par contre, l'emballage des arbres avec du filet permet de mieux protéger les branches en les retenant plus efficacement que la corde, ce qui limite les bris durant la manutention. Lorsque l'emballeuse à corde est utilisée, il est possible de ficeler de 150 à 200 arbres à l'heure, tandis que celle à filet emballera de 100 à 150 arbres de plus par jour.



Vidéo 3. Emballeuse à corde



Vidéo 4. Emballeuse à filet

Pour l'étape d'emballage des arbres, il faut prévoir au moins trois personnes :

- une personne pour amener l'arbre au cône et fixer le grappin
- une personne de l'autre côté du cône pour placer et couper le filet ou la corde
- une personne qui enlève l'arbre de l'emballeuse et le dépose au sol à côté du chemin secondaire



Équipe travaillant à l'emballage des arbres

Certaines entreprises profitent de cette étape pour préciser la hauteur des arbres avec un jet de peinture sur le tronc ou une étiquette, et pour inclure d'autres renseignements comme le nom de l'entreprise, la catégorie d'arbres et la traçabilité.

#### 4. Transport vers la cour d'entreposage

Une équipe de travail charge les arbres, accumulés sur le côté du chemin secondaire, dans une remorque pour les amener dans la cour d'entreposage. Les arbres y sont disposés selon leur classification pour faciliter leur repérage dans la cour (voir fiche [Aménagement de la cour d'entreposage](#)). Le transport vers la cour d'entreposage doit être fait rapidement, car en cas de chute de neige abondante, les arbres au sol pourraient être difficiles à retrouver.

[Retour vers la table des matières](#)

## Références

Bureau de normalisation du Québec. (s. d.) Arbres de Noël – Système de classification. Repéré à <https://www.bnq.qc.ca/fr/normalisation/foresterie/arbres-de-noel.html>

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. (2018). Abattage manuel, 2<sup>e</sup> édition. Repéré à [https://www.cnesst.gouv.qc.ca/publications/200/Pages/dc\\_200\\_633\\_2.aspx](https://www.cnesst.gouv.qc.ca/publications/200/Pages/dc_200_633_2.aspx)

## Rédaction et collaboration

### Auteurs

André Pettigrew, agronome, consultant

### Révision technique

Christian Lacroix, agronome, MAPAQ

Dominique Choquette, agronome, MAPAQ

Emilie Turcotte-Côté, agronome, Club agroenvironnemental de l'Estrie

Jacinthe Drouin, agronome, Fertior

### Édition et mise en page

Amélie Labonté, stagiaire en communication, MAPAQ

Christiane Bessette, conseillère en communication, MAPAQ

Emma Archambault, stagiaire en communication, MAPAQ

Frédérique Auclair, stagiaire en communication, MAPAQ

Julie Marcoux, technologue agricole, MAPAQ

### Photographie

Dominique Choquette, agronome, MAPAQ

### Vidéographie

Dominique Choquette, agronome, MAPAQ

Emilie Turcotte-Côté, agronome, Club agroenvironnemental de l'Estrie

Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en vertu de l'entente Canada-Québec Cultivons l'avenir 2.